Charte pour utiliser l'ordinateur et l'internet à l'école

- J'utilise l'ordinateur en présence d'un enseignant pendant le temps de la classe et pour faire un travail scolaire.
- A Je prends soin du matériel qui m'est confié.
- A Je n'accède pas aux documents des autres sans y être autorisé.
- A Je n'installe ni jeux, ni logiciels sans autorisation.
- Je ne modifie pas la configuration de l'ordinateur, l'organisation des fichiers et des documents. Je ne supprime rien.
- Je fais attention à ce que j'écris et ce que je dis. J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre. Je communique poliment.
- Je préviens l'enseignant si je vois des pages qui me dérangent, si des fenêtres apparaissent et que je ne sais pas quoi faire, si un site interdit s'affiche.
- Je sais que toutes les fois où je vais sur internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables.
- A Je respecte la loi sur la propriété des œuvres (images, textes, musiques...)
- A J'utilise des images, des musiques et textes « libres de droits».
- Je copie et j'utilise des textes, des images, des sons, des courriels après avoir demandé la permission à l'auteur si cela est possible ou j'indique la source sur mon document.

L'élève :

Le responsable légal :

L'enseignant: